

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2008

DIMANCHE 22 FEVRIER 2009
Espace Grenette à BOURGOIN JALLIEU.

CLUBS PRESENTS :

AVIRON MJC BELLEGARDE	AVIRON SEVRIER RIVE GAUCHE
CLUB NAUTIQUE DE TREVOUX	CLUB NAUTIQUE DE TALLOIRES
CLUB NAUTIQUE DE DIVONNE	CHABLAIS AVIRON THONON
AVIRON ROMANAIS PEAGEOIS	LEMAN AVIRON CLUB
SPORT NAUTIQUE ROMANAIS PEAGEOIS	AVIRON ROANNE LE COTEAU
SPORTS NAUTIQUES TAIN TOURNON	AVIRON DE SASSENAGE ISERE
AVIRON VALENTINOIS	AVIRON STEPHANOIS
AVIRON GRENOBLOIS	SAINT PIERRE DE BŒUF LIMONY AVIRON
ASSOCIATION SPORTIVE DE FONTAINE	SOCIETE NAUTIQUE DE CONDRIEU
AVIRON MAJOLAN	SAUVETEURS ET AVIRON DECINOIS
AVIRON CLUB VIENNE ST ROMAIN EN GAL	SOCIETE NAUTIQUE DE LOIRE SUR RHONE
AVIRON UNION NAUTIQUE DE VILLEFRANCHE	AVIRON UNION NAUTIQUE DE LYON
ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITAIRE LYONNAISE	CERCLE DE L'AVIRON DE LYON
ENTENTE NAUTIQUE AIX LES BAINS	AVIRON DU LAC BLEU
CLUB NAUTIQUE CHAMBERY LE BOURGET	AVIRON CLUB DU LAC D'AIGUEBELETTE
AVIRON PLAISIR PASSION	CLUB AVIRON D'EVIAN
CERCLE NAUTIQUE ANNECY	CLUB DES SPORTS D'ANNECY LE VIEUX

ASSISTENT :

M. Max RULLIER : Directeur Régional et Départemental Jeunesse et Sport.
M. Charles IMBERT : Directeur du Pôle France

EXCUSES

M. Jean Jacques MULOT : Président de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.
M. Jean Jacques QUEYRANNE : Président du Conseil Régional Rhône Alpes
M. FILLON : Président du CROS Rhône-Alpes.
M. SAIDI : Médecin de la Ligue
M. Yann PLUMEREAU : Président du Comité Départemental d'Aviron de la Loire.

M. Alain WACHE, Président de la ligue Rhône Alpes des Sociétés d'Aviron remercie les clubs présents à cette assemblée générale ainsi que M. RULLIER pour leur participation aux travaux.

1. VERIFICATION DES POUVOIRS :

Après l'appel des sociétés et la vérification de la feuille d'émargement des délégués ayant pouvoir (Voir tableau des voix en annexe), le nombre de voix représentées est de **148** sur un total de **174**. Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Nb de voix total : 174

Nb de voix des présents : 148

Majorité absolue : 75

LICENCES RHONE ALPES						
TABLEAU DES LICENCES ET DES VOIX DES CLUBS - AG 2008						
	A	U	D	TOTAL	A+1/2(U+D)	NB VOIX
BELLEGARDE	26			26	26	2
NANTUA	25			25	25	ABS
TREVOUX	39			39	39	2
DIVONNE	114		19	133	123,5	4
VIVIERS MONTELMAR	54		1	55	54,5	ABS
AR PEAGEOIS	151		1	152	151,5	5
SN R PEAGEOIS	47			47	47	2
SN TAIN-TOURNON	101			101	101	4
A VALENTINOIS	87			87	87	3
CA PIERRELATTE	19			19	19	ABS
A GRENOBLOIS	322		1	323	322,5	8
MERGER						0
AS FONTAINE	59		6	65	62	3
SUD GRESIVAUDAN	69		12	81	75	ABS
LAC BLEU	146		8	154	150	4
SASSENAGE	68		6	74	71	3
ROANNE - LE COTEAU	147		46	193	170	5
AVIRON STEPHANOIS	33		12	45	39	2
ST-PIERRE-LIMONY	37		7	44	40,5	2
AS ROANNE	57		3	60	58,5	ABS
SN CONDRIEU	57			57	57	3
DECINES	170		22	192	181	5
LOIRE SUR RHONE	27		2	29	28	2
LYON-CALUIRE	296		107	403	349,5	ABS
AUN LYON	352	12		364	358	9
CA LYON	356		194	550	453	11
AVIRON MAJOLAN	163	43	19	225	194	5
AC VIENNE	98		94	192	145	4
VILLEFRANCHE	241			241	241	6
ASSU LYON	280	8	8	296	288	7
ST FONS	23			23	23	ABS
EN AIX-LES-BAINS	217	13	42	272	244,5	6
CHAMBERY LE BOURGET	193	94	2	289	241	6
AIGUEBELETTE	117		17	134	125,5	4
AVIRON PLAISIR PASSION	57			57	57	3
CN ANNECY	155		6	161	158	5
ANNECY LE VIEUX	134		2	136	135	4
CA EVIAN	207		14	221	214	6
SEVRIER - RIVE GAUCHE	120		31	151	135,5	4
TALLOIRES	82			82	82	3
CA THONON	94		23	117	105,5	4
LEMAN	29			29	29	2
EXCENEVEX SKIFF	93		29	122	107,5	ABS
TOTAL LIGUE	5162	170	734	6066	5614	148
	A	U	D	Total	A+1/2(U+D)	Voix

Le club d'Aviron du Sud Grésivaudan est représenté mais conformément aux statuts ne bénéficie d'aucune voix, le vote par procuration n'étant pas accepté.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE 2002.

Le procès verbal ayant été envoyé, diffusé sur le site et annexé aux convocations, il n'est pas fait lecture du procès-verbal 2007. Ce procès verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

2. DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Sont volontaires :

M. John FLEURET

M. Pierre HILT

M. Xavier SIMONIN

M. Jacques CLEMENT

L'assemblée générale valide à l'unanimité ces candidatures et propose que M. Pierre HILT soit le rapporteur.

3. MOT DU PRESIDENT.

Voir document en annexe.

4. RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE

Voir document en annexe.

Le rapport n'appelle pas de commentaire.

5. RAPPORTS DES COMMISSIONS.

- Commission Sportive.

Voir document en annexe.

Le Président de la Commission présente son rapport. Celui-ci fait l'objet d'une remarque du Club d'EVIAN qui regrette que la première place du club au classement des minimes ne soit pas mentionnée. Alain WACHE indique qu'il n'y a pas de classement pour les minimes mais un classement des jeunes. Cette remarque sera néanmoins prise en compte.

Le président de la ligue indique que l'aviron handicapé se développe et que la ligue a désigné ASUL Aviron comme centre de ressources handisport. Il donne la parole à M. BADEZ afin qu'il présente un bilan de cette structure.

A ce jour, l'activité se développe tant en nombre de participants que de cadres spécifiques formés. L'ASUL arrive maintenant dans une phase de pérennisation. Elle se tient à la disposition des clubs qui souhaiteraient développer cette pratique d'aviron et obtenir des informations sur l'organisation et les moyens à déployer.

Le club de ROANNE le COTEAU demande s'il existe des aides pour la mise à niveau des locaux. Il est répondu par l'affirmative.

- Commission Promotion Communication.

Voir document en annexe.

Le rapport n'appelle pas de commentaire.

Le club de BELLEGARDE indique que la qualité rédactionnelle de la note infos pourrait être améliorée.

- Commission médicale.
Le médecin de la ligue étant excusé il est demandé si les membres ont des questions à transmettre au médecin : aucune remarque.
- Commission des arbitres.
Voir document en annexe.
Le président de la commission Alain MAREY insiste sur la nécessité de recruter de jeunes arbitres pour permettre à chaque organisateur de régates de pouvoir compter sur un jury suffisant. En effet les arbitres sont les garants de la sécurité et l'équité.
Le rapport n'appelle pas de commentaire.
Il est demandé à ce qu'une copie du PV soit envoyée aux clubs concernés par un accident pour faciliter les démarches de remboursement des sinistres.
- Commission des bassins
Claude JACQUIER présente le cadre de travail de la commission ainsi que les résultats obtenus (voir annexe).
Pas de question de l'assemblée.

6. BILAN DU COORDONATEUR

Luc MONTIGON représentant Pascal MOREL présente le bilan des actions menées par les cadres techniques. (Voir document en annexe).
Le rapport ne fait pas l'objet de question.

7. RAPPORT FINANCIER

Le trésorier Jean Claude DOCHE commente les comptes tels qu'ils ont été envoyés (documents en annexe).
Il présente également un bilan, sous forme d'évolution du budget, des aides, des charges et des recettes, année par année depuis le début du mandat.
Le rapport ne fait appel à aucune remarque.

8. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.

Rappel : les vérificateurs sont Mrs OLLIER et FILLIPELI.
En l'absence de M. FILLIPELI, M OLLIER fait lecture du rapport. Il félicite le trésorier pour la tenue des comptes et demande aux délégués des clubs de donner quitus au Comité Directeur pour la gestion des comptes.

9. APPROBATION DES DIFFERENTS RAPPORTS.

Avec l'accord de l'Assemblée Générale l'approbation se fera pour le rapport moral puis le rapport financier et enfin pour l'ensemble des rapports des Commissions.

- Rapport moral : il est adopté à l'unanimité
- Rapport financier : il est adopté à l'unanimité
- Rapports des Commissions : ils sont adoptés à l'unanimité.

10. DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Il est proposé, après accord de l'intéressé que M. OLLIER poursuive sa mission de vérificateur. Un appel est lancé pour trouver un deuxième vérificateur. Mme Ginette COTE se propose.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
Le Président remercie les vérificateurs et les félicite pour le travail accompli.

11. BUDGET PREVISIONNEL et TARIFS 2009.

- BUDGET PREVISIONNEL

Le trésorier présente le budget prévisionnel qui a été élaboré sur les bases de celui de l'année dernière.

Il est demandé pourquoi l'acquisition d'un siège évoquée par le Président n'apparaît pas dans ce document.

Le trésorier indique que l'assemblée s'est prononcée l'année dernière pour la mise en provision d'une somme permettant de financer une première tranche de cet investissement. Compte tenu des délais de réalisation de cette opération il n'est pas nécessaire de rajouter une ligne budgétaire pour 2009.

- TARIFS 2009

Les tarifs sont proposés, suite à une décision de l'assemblée générale 2006, d'ajuster les tarifs en fonction de l'inflation, en conséquence Jean Claude DOCHE propose une augmentation de 2% environ, chaque article étant détaillé dans le document.

- APPROBATIONS

Le budget prévisionnel est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Les tarifs sont mis aux voix et adoptés avec :

Pour : 135

Contre : 0

Abstentions : 11

12. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Postes réservés :

Pour ces postes se présentent dans les catégories suivantes:

Féminine : Sylvie CHAMBON

Médical : Docteur SAIDI

Arbitrage : Alain MAREY

Obtiennent sur 146 voix possibles :

Sylvie CHAMBON : 146 voix

Docteur SAIDI : 146 voix

Alain MAREY : 146 voix

Ces trois candidats sont élus.

Postes de la catégorie générale :

Le tableau ci-dessous indique le nombre de voix obtenues par chaque candidat. Deux clubs se sont abstenus : Aviron du Lac Bleu et le Club d'Aviron d'Evian.

Nb de voix : 146.

Les abstentions représentent 10 voix.

	Nom	Prénom	Poste	Nb de voix	Statut
1	BADEZ	Norbert	Catégorie Générale	136	Elu
2	BARADUC	Michel	Catégorie Générale	136	Elu
3	BOLLE	Thierry	Catégorie Générale	136	Elu
4	BOUCHER	Jean Louis	Catégorie Générale	136	Elu
6	CHOULET	Gérard	Catégorie Générale	136	Elu
7	CLAIR	Anne	Catégorie Générale	136	Elu
8	COTE	Bernard	Catégorie Générale	136	Elu
9	DOCHE	Jean Claude	Catégorie Générale	136	Elu
10	FERRAND	René	Catégorie Générale	136	Elu
11	GUILLERMAND	André	Catégorie Générale	136	Elu
12	LECAPITAINE	Serge	Catégorie Générale	136	Elu
14	PEDRINIS	Daniel	Catégorie Générale	136	Elu
15	QUOEX	André	Catégorie Générale	136	Elu
16	SICARD	Patrick	Catégorie Générale	136	Elu
17	VELLUTINI	Yves	Catégorie Générale	136	Elu
18	WACHE	Alain	Catégorie Générale	136	Elu

13. ELECTION DU PRESIDENT.

Après réunion du comité directeur nouvellement élu il propose à l'assemblée générale la candidature d'Alain WACHE.

Cette proposition est adoptée par 146 voix sur les 146 voix exprimées.

Alain WACHE est élu Président de la Ligue Rhône Alpes des Sociétés d'Aviron.

Il remercie les membres de l'assemblée générale pour la confiance qu'ils lui accordent et ajoute qu'il s'efforcera d'appliquer la politique qui a été présentée au dernier comité directeur.

14. DESIGNATION DES DELEGUES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.S.A.

L'assemblée Générale se déroule à AIX LES BAINS.

Sont volontaires :

Alain WACHE

Daniel PEDRINIS

Alain MAREY

A l'unanimité l'Assemblée Générale approuve ces candidatures.

15. VŒUX DE LA LIGUE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.S.A

Le secrétaire fait lecture des trois vœux reçus à ce jour de la part des clubs.

- Possibilité pour un élu d'un comité départemental ou d'une ligue d'être licencié par cette structure.
- Afin de recenser les rameurs loisirs, il est proposé de rajouter une lettre complémentaire indiquant la nature de la pratique, compétition ou loisir.
- Suite au sondage réalisé concernant le développement de l'aviron et en écho aux résultats obtenus il est proposé à la fédération la mise en place d'un groupe de travail chargé d'étudier des solutions pour rendre les compétitions et championnats plus attractifs.

Le club de PLAISIR PASSION souhaite également que la ligue propose à la FFSA que les résultats de la catégorie vétéran rentrent dans le classement des clubs.

16. QUESTIONS DIVERSES

- Le club de THONON demande si la ligue prévoit une réflexion sur l'animation et la promotion de la catégorie minime.
Le président indique qu'une réflexion peut effectivement être entamée et précise que selon ses informations une commission devrait être mise en place au niveau fédéral.
- Coupe Rhône-Alpes : une remarque est faite sur la disparition des bateaux courts Cadets suite à la modification apportée par la ligue.
Alain WACHE répond que la ligue va voir comment cette absence peut être comblée.
- La ligue a mis en place une cotisation complémentaire pour les clubs sans arbitre. Il est demandé pourquoi cette « sanction » a été appliquée et si elle est efficace.
Réponse : cette cotisation supplémentaire proposée par le comité directeur et validée il y a deux ans par l'assemblée générale. Cette mesure n'a pas encore véritablement montré son efficacité mais ce n'est que cette année qu'elle a été appliquée pour laisser le temps aux clubs de recruter des stagiaires. Il est donc trop tôt pour faire le bilan de cette mesure.

17. REMISE DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DE LA FFSA.

Cette récompense est remise cette année à Jean Claude DOCHE, trésorier général de la Ligue.
André QUOEX retrace son parcours et Mme SCOTTON, Présidente du Cercle Nautique d'ANNECY remet la médaille à Jean Claude DOCHE.

Le secrétaire Général

Alain MAREY

Le Président

Alain WACHE



Mot du président Alain Waché

Chers amis,

L'année olympique qui vient de s'achever clôt notre mandature et si nous avons tous en tête encore la merveilleuse médaille de bronze de Jonathan Coeffic à Pékin dans le quatre de couple français, nous pensons aussi aux rameurs du quatre sans barreur et du double poids léger qui ont joué de malchance lors de la préparation terminale et finalement raté le podium olympique. Aussi j'ai plaisir à nommer Frédéric Dufour, le Caladois médaillé à Athènes, Fabien Tillet du cercle nautique d'Annecy, Franck Solforosi de l'Aun Lyon et Jérémy Pouge de Tain Tournon qui ont porté haut les couleurs de leurs clubs de Rhône Alpes et de la France .

A présent une page se tourne pour ces sportifs et certains n'ont pas encore décidé si ils feront partie du groupe pour la prochaine olympiade, une page se tourne également à notre niveau loin de Pékin à Bourgoin Jallieu où nous devons tout à l'heure redéfinir l'équipe pour la prochaine olympiade.

Mais avant cela, et avant de laisser les différentes commissions exposer leurs bilans saisonniers je voudrais que l'on jette un rapide coup d'œil en arrière et qu'on en esquisse un autre en avant.

En arrière d'abord pour vous rappeler quand il y a six ans la ligue Rhône Alpes a été créée. Nous n'étions pas préparés à cela, la coordination avait réussi à aplanir le terrain dans un contexte très difficile et en se lançant dans cette ligue Rhône Alpes, tout était à faire. Il fallait écrire cette nouvelle ligue.

Nous avons donc entrepris de noircir une feuille complètement blanche, un chapitre complètement vierge, avec ce que cela amène comme difficultés...tout créer, tout réinventer ...et aussi comme opportunités, finis les mauvaises habitudes, finis les fonctionnements sclérosés tout est à faire, tout est possible, et c'est ce défi là que j'ai souhaité, que nous avons souhaité à quelques uns relever pendant ces quatre dernières années.

Ainsi au moment de rendre notre copie pour le mandat écoulé, je voudrais remercier ceux avec qui j'ai travaillé en tant que président pendant quatre ans, les membres du bureau et du comité directeur bien sûr mais également tous les cadres techniques de la ligue et je ne cache pas ma crainte de voir l'un d'entre eux partir prochainement à la retraite, c'est à la fois un artisan de l'aviron qui s'en va, avec le travail exceptionnel qu'il a fourni sur Aiguebelette pendant des dizaines d'années, mais également un poste de cadre qui nous échappe.

Je voudrais remercier également nos partenaires pour la qualité des relations que nous entretenons et pour le soutien qu'ils nous apportent, que ce soit l'état avec la DRJS, ou la Région ou encore des entreprises privées comme Repère et Vision, Edf, la Maif ou la société Vega.

Enfin je voudrais dire à tous que sans le réseau que nous avons tissé et que nous continuons à tisser, nous n'en serions pas là et j'insiste sur cette notion de réseau car c'est par la création de réseaux relationnels solides et fiables que les clubs aussi atteignent leurs objectifs.

Un regard vers l'avant à présent, avec tous les blancs et les ratés qui demeurent sur notre chapitre commencé. Je me dois de vous dire ce qui ne sera aujourd'hui encore dans aucun bilan, ce sur quoi nous travaillons pourtant déjà et qui devra aboutir rapidement.

L'année dernière nous avons annoncé notre vœu de trouver un autre siège pour la ligue pour pouvoir également y stocker du matériel et bénéficier d'espaces de travail plus importants. Nous aurions souhaité réaliser cela dans la mandature mais nous n'avons pas encore abouti. Le projet a mûri et je crois que nous y arriverons cette année.

Nous travaillons également sur les manifestations sportives en essayant d'attirer sur notre territoire les régates de zone et les régates nationales pour vous éviter des déplacements coûteux. C'est un travail de lobbying où il faut être toujours présent, mais il faut également que nos organisations soient attractives, c'est-à-dire qu'il faut proposer de l'hébergement bon marché à proximité, avoir des coûts d'inscription aux régates réduits ou nuls, d'avoir une communication sur les régates qui permettent de

sortir les résultats immédiatement et éventuellement de pouvoir retransmettre les images des courses sur le parc à bateau.

EDF nous soutient pour ces organisations mais il faut multiplier les partenariats pour être plus performants et plus attractifs, et cela pourrait passer par la création « d'éco événements » où la gestion des déchets et des risques pour la nature serait prise en compte autrement.

Dans le domaine du sport loisir, nous avons en 2008 une randonnée de plus labellisée, mais il va falloir que nous mettions en avant une offre pour des manifestations de masse capables d'accueillir plus de 400 personnes. Par ailleurs, il faut imaginer des points randonnées avec une possibilité de découvrir un site pour des rameurs d'autres clubs sans forcément participer à une manifestation.

Il y a également un enjeu de développement de l'aviron de mer sur le lac Léman. En 2008, deux équipages du bord du Léman ont été sacrés champion du Monde ce qui légitime complètement ce projet à construire avec le comité du Léman dans une optique franco-suisse.

Je me dois également de parler du match Cotrao qui devrait changer d'appellation pour devenir le Tera, Trophée Européen des Régions à l'Aviron. Je souhaite trouver un soutien européen pour pouvoir organiser cette manifestation en l'ouvrant à la Catalogne et l'Allemagne en plus des 3 régions Italiennes, des 2 Suisses et des ligues limitrophes françaises.

Et puisque je parle d'Europe, je voudrais vous annoncer officiellement que nous travaillons déjà sur un projet financé par l'Europe à hauteur de 30000 euros. Ce projet s'appelle ESPAD et concerne un petit consortium d'entreprises et de laboratoires de recherche ainsi que la fédération de ski et un préparateur automobile de rallye.

Il a pour but de créer un produit à partir d'un GPS et de capteurs permettant de mesurer tout ce dont le rameur doit avoir besoin pour progresser en aviron, une sorte de bateau laboratoire pour permettre à la fois d'aller vers la performance ou une meilleure médiatisation de notre sport.

Dans un tout autre domaine, la région Rhône Alpes a labellisé une dizaine de bases pour les publics éloignés des pratiques sportives, 4 d'entre elles permettent la pratique de l'aviron (dans l'Isère, le Rhône et la Haute Savoie) pour les jeunes des quartiers et souvent accueillent également des établissements scolaires dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Nous travaillons en ce moment pour monter un projet d'équipement pour développer la pratique de l'aviron sur ces bases.

Enfin, une commission bassin a planché toute l'année 2008 et cela faisant suite aux travaux de Guillaume Leroux notre précédent agent de développement, nous sommes en capacité de définir aujourd'hui un schéma directeur de développement avec ce que cela implique à la fois en termes d'aménagements de sites à prévoir mais également d'emplois à créer. Je souhaite que la ligue soit active pour favoriser et soutenir ces projets.

J'arrête là cette esquisse qui pourrait bien se prolonger davantage mais qui permet déjà de mesurer les chantiers à venir.

Je finirai donc en demandant à chacun d'être bref dans leurs compte rendus afin que nous puissions finir dans des délais décents.

COMMISSION BASSIN

Lors d'une réunion du comité directeur, nous avons été mandaté pour mener une importante réflexion dans le but d'axer le développement de notre activité. Faire l'inventaire de tous les plans d'eaux de Rhône-Alpes est devenu la tâche de plusieurs d'entre-nous. Pour faciliter la recherche, ce travail de découverte a été réalisé sur chaque comité départemental. Méthodiquement, nous avons recensé tous les endroits susceptibles de permettre la pratique de l'aviron. Un fichier a été renseigné avec des données que vous trouverez en annexe. Nous disposons à ce jour d'un catalogue complet des sites où « le coup de pelle » est possible.

Dans une seconde phase et lors d'une réunion de synthèse, à Villefranche, nous avons dressé une nomenclature logique en classant les différents sites. Ceci va permettre au bureau directeur d'établir une liste des bassins classés à vocations distinctes, comme le répertoire joint le stipule.

Chaque comité départemental peut d'ores et déjà envisager de prendre le relais pour élaborer son propre plan de développement grâce à ce document. Cet outil de base va permettre d'inciter de futurs adeptes à nous rejoindre et les collectivités concernées à suivre la démarche.

Il faut remercier l'ensemble des acteurs de ce groupe qui a su honorer la mission qui lui était confiée, en premier lieu desquels Daniel PÉDRINIS qui nous a, activement, tracé la ligne.

Claude Jacquier, rapporteur, le 20 janvier 2009.

Compte Rendu Sportif 2008 Ligue d'Aviron Rhône-Alpes

I / NATIONAL : (Tableaux I et II)

L'année 2008 reste encore une année brillante sur le plan sportif.

Au niveau national, on note la belle moisson de médailles des Rhônealpins aux différents Championnats de France.

On remarque qu'aux Championnats de France Minimes et Cadets, les clubs de Condrieu, Roanne, et Sud Grésivaudan nous ont montré qu'ils pouvaient tirer leur épingle du jeu en montant sur les podiums.

C'est au total pas moins de 158 athlètes médaillés lors des différents Championnats de France.

L'Aviron Grenoblois et l'Aviron Union Nautique de Lyon restent cette année encore parmi l'élite de l'Aviron français.

L'aviron handisport (cf. Tableaux VI et VII) se développe petit à petit dans les clubs. Peu de participants encore au niveau national mais déjà quelques médailles pour Rhône-Alpes.

Il ne faut pas oublier notre arbitre international, Mr Alain Valette, qui a arbitré l'épreuve paralympique d'aviron à PEKIN.

Les clubs de rivière et de lac se mettent à l'aviron de mer. Ils décrochent 2 podiums. A noter la belle performance du C.A THONON qui décroche un titre de Champion du Monde en 2 X (Tableaux VIII et XV).

1.1 COUPE DE FRANCE (tableau I)

Nouveauté au niveau des lieux de stage : le lac de Laffrey (cadets) et Roanne (juniors).

Depuis l'existence de la Ligue Rhône-Alpes, l'année 2008 est la meilleure de toutes.

En effet, vous pouvez constater sur les tableaux correspondant aux résultats que :

- Sur les 12 disciplines au programme, nous avons obtenu 13 médailles.
- Dans la catégorie Cadets et Cadettes, la quasi-totalité des bateaux a été médaillée.

C'est au total, 6 médailles d'Or, 4 médailles d'Argent et 3 médailles de Bronze qui ont été gagnées par la Ligue.

La détection des cadets et cadettes, sous la houlette de Pascal Morel, fonctionne toujours très bien (nombreux regroupements, stage à Banyoles et à la clef une compétition à Turin).

La ligue Rhône-Alpes termine 1^{er} Ligue de France loin devant les autres.

Je voudrais féliciter tous les rameurs et rameuses ainsi que l'équipe E.T.R, les personnes du Comité Directeur et notre président pour tout le travail assidu accompli au cours de cette année.

Tous ces efforts ont été récompensés car les résultats attendus sont bien là !

Je tiens également à remercier tout particulièrement la Région Rhône-Alpes et les autres institutions pour l'aide qu'ils apportent à notre sport car sans eux, il serait difficile d'atteindre nos objectifs.

1.2 VETERANS (Tableaux IV et V)

Mais où sont passé les rameurs d'antan ?

On en trouve quelques uns en Rhône-Alpes.

Ce sont des mordus de la compétition, ceux qui ne peuvent pas se passer de cette ambiance sportive qui règne sur les bords des bassins, ceux qui ont encore envie de parler de leur course du jour à la buvette, ceux qui se retrouvent au départ avec le stress de leur vingt ans, ceux pour qui la montée d'adrénaline est leur dopage de toujours, ceux qui parfois se préparent dans la plus grande discrétion, sur un ergo, en footing ou bien dans une sortie de ski de fond.

C'est ceux aussi qui participent aux régates locales et qui pour clôturer la saison, s'inscrivent au critérium vétérans.

Pour les plus courageux ou ceux qui rêvent de voyages, les masters ou bien les régates internationales vétérans peuvent devenir leur destination favorite.

On constate le nombre important de courses en Rhône-Alpes.

Les courses vétérans se pratiquent également hors de notre région, tout comme à Vichy, Macon, mais aussi Turin.

II/ INTERNATIONAL

2.1 COTRAO (Tableau VI)

L'année 2008 a été une année de transition. Nous avons trouvé un accord commun avec nos amis et adversaires Suisses et Italiens sur les programmes des courses. On notera désormais, une augmentation du nombre de courses chez les seniors.

La catégorie Cadets et Cadettes s'est mieux préparée pour le match grâce en partie au calendrier des vacances qui nous a permis d'organiser un stage.

Les résultats restent corrects. Cependant, nous avons toujours du mal à faire face à cette impressionnante ligue de Lombardie.

2.2 Championnats du Monde Juniors LINZ (Autriche) (Tableau VII)

Dans la catégorie Junior, aucun français ne sera médaillé cette année.

A noter toutefois qu'une rameuse de Rhône-Alpes a décroché la 4^{ème} place en 8 + FJ (bateau tout de même à 13 secondes des troisièmes).

Les rameurs de l'Aviron Grenoblois ont pris une belle 5^{ème} place.

2.3 Coupe de la Jeunesse CORCK (Irlande) (Tableau VIII)

C'est ce que l'on appelle, la catégorie France B Juniors ; un grand nombre de Rhônalpines est monté sur les podiums.

Belle performance de Mlles Richioud et Nortier du SN Tain Tournon, qui ont gagné la médaille d'Or, 2 jours consécutifs.

Mlles Domine B et Lantaz E remportent, elles aussi, une belle médaille d'Or.

2.4 Championnats du Monde -23 Ans BRANDENBURG (Allemagne) (Tableau IX)

8 athlètes Rhonalpins ont participé à ces championnats. Une belle médaille de Bronze a été décrochée par Nicolas Moutton du CA THONON et ses coéquipiers en 4-HS P.L

2.5 Coupe du Monde (Tableaux)

Mrs Solforosi Franck (A.U.N LYON) et Tillet Fabien (C.N ANNECY) ont remporté l'épreuve de Coupe du Monde en 4- HS P.L.

2.6 Championnats d'Europe Athènes (Grèce)

3 rameurs Rhônalpins ont participé à ces Championnats. Frédéric Dufour (A.UN VILLEFRANCHE) prend une 4^{ème} place en 2 X HS P.L. Jérémy Pouge de S.N TAIN-TOURNON termine également 4^{ème} en 4 -HS P.L. Lionel Jacquot du C.A LYON termine quant à lui 8^{ème} en 4 - HS.

2.7 Jeux Olympique de PEKIN (Chine) (Tableau XI)

Sur 22 athlètes français, 5 rameurs de Rhône-Alpes ont participé au rêve de tout athlète : les Jeux Olympiques.

Il s'agit de Mrs Coëffic J, Dufour F, Pouge J, Solforosi F et Tillet F.

Nos rameurs poids léger sont revenus déçus de par leur performance. Le 4- Mrs Solforosi F, et Tillet F échouent à la 4^{ème} place, et Frédéric Dufour termine à la 11^{ème} place. Nous saluons toutefois leur performance et nous savons qu'ils seront capables de rebondir.

Je voudrais féliciter personnellement Jérémy Pouge pour l'esprit sportif dont il a fait preuve au cours de cette année 2008 même si cette année fut difficile pour lui. Il nous a montré qu'il faisait partie des meilleurs poids léger avec à son actif plusieurs titres de Champion du Monde.

Enfin, pour terminer le compte-rendu de cette saison 2008, je vous demande un tonnerre d'applaudissement pour Monsieur Coëffic Jonathan de l'Aviron Majolan, qui a su se surpasser lors de cette superbe finale pour aller chercher avec ses coéquipiers une très belle médaille de Bronze en 4 X. **BRAVO A TOI JONATHAN !**

THIERRY BOLLE

COMMISSION COMMUNICATION - PROMOTION

Ce rapport de commission est celui du bilan de la mandature 2004 - 2008

Chapitre COMMUNICATION :

La communication d'aujourd'hui est dotée d'outils très performants, mais qui ne sont pas toujours utilisés avec la réactivité qu'ils entraînent. Elle est le vecteur de la promotion et du développement. Elle doit surtout être dans notre organisation un élément de réciprocité.

Sur ce mandat, la communication au travers du site Internet reconstruit nous à permis en moins de deux ans, plus de 1 070 000 pages vues. L'existence de ce site démontre son intérêt auprès des visiteurs, il convient par contre de l'alimenter le plus régulièrement possible.

Le deuxième facteur de communication s'est révélé dans la note info mensuelle, qui relate les grands événements de notre aviron Régional, et qui a pris son rythme de croisière. Un certains nombres d'évènements touchant de plus près nos clubs pourraient être, relayés et par le site et par la note infos. Mais comme l'investigation de la part de la commission n'est pas son rôle, la plupart des infos pourraient être reprise sur les sites de clubs, bien sur en accord avec ceux-ci, sur ce qui se passe d'important chez eux, seulement encore une forte proportion de clubs ne sont pas dotés de cet outil.

Une opération envers les médias nommée « MEDIATIVIRON » en vue de la présentation de nos rameurs Olympique, et organisée le 24 juin 2008, a connu un franc succès. Pour cette première, une dizaine de médias, télé, radio, et presse avaient répondu à l'invitation. Force est de constater que cette situation n'est possible qu'avec le lien des jeux olympiques, c'est-à-dire que tous les quatre ans !!

Réflexions, réflexions.....

Chapitre PARTENARIAT :

Si le partenariat avec les autorités de tutelle fonctionne, la recherche de partenaires économiques reste toujours le point faible de nos démarches.

Après deux essais infructueux, l'option « professionnelle » a été envisagée, et mise en place. La carence des résultats qui se sont avérés complètement négatifs, nous amène à la réflexion suivante :

- Le professionnalisme était-il à la hauteur ?
- Notre aviron est-il « vendable » à un circuit autre que relationnel ?

Sur ce sujet, beaucoup d'interrogations, de réflexions, tant sur le fond que sur la forme. Chantier non terminé.

Parmi les partenariats économiques du mandat, rappelons :

- Repère et Vision
- Crewline
- Concept 2

Chapitre PROMOTION :

Cette promotion nécessaire à l'information sur notre discipline, est représentée par des investissements qui ont été réalisés durant ce mandat. Rappelons les plus importants :

- Le « KIT EXPO » largement apprécié pour les différentes manifestations organisées par la Ligue, les clubs et Comités Départementaux.
- Le dépliant sur l'aviron en Rhône-Alpes est toujours disponible pour apporter une source d'information lors de manifestations promotionnelles
- Tout récemment deux banderoles « Ligue Rhône Alpes » ont été acquises, et indiquent la présence de la Ligue dans les manifestations.

- A noter aussi la réalisation d'un DVD promotionnel sur les deux plus importantes formes de l'Aviron en Rhône Alpes, La compétition, et la randonnée, qui à été offert à tous les clubs de la Ligue, et qui est diffusé par le site de la Région Rhône Alpes.

- La Ligue a été présente à 4 « VITALSPORT », manifestation qui a eu lieu dans le cadre d'une organisation de DECATHLON.

- Pour servir de support à la promotion lors des différentes actions locales, les 8 ergomètres ont été fortement sollicités.

- Les huit « entreprise », ne sont pas en reste non plus de nombreuses sollicitations.

Le planning d'utilisation et les demandes, de tout le matériel promotionnel est tenu par le secrétariat du siège, et mis sur le site de ligue, dans « communication » « promotion » matériel de ligue »

De nombreuses autres actions ont été menées par les cadres techniques sur des sites divers et variés, avec des structures, ou des organisations servant de support à la présentation de l'Aviron.

Enfin une dernière constatation faite à l'issue d'un sondage sur Internet, et dont les résultats pourraient être un élément de réflexion sur la promotion de l'Aviron, non seulement Régional, mais aussi National.

Ce sondage portait sur 420 votants ce qui représente environ 0.5% des licences Françaises (les sondages nationaux sont réalisés sur la base de 0.0016% de la population), et celui-ci démontre l'intérêt pour une évolution de notre fonctionnement sportif à l'égard du développement, et par répercussion auprès des médias, qui restent en tête des solutions d'informations.

- 40% Souhaitent des championnats étalés sur la saison.

- 26.5 % Des Championnats Hiérarchisés (Département, Ligue, National)

- 12.7% Des Championnats plus clairs, avec moins de types de bateaux

- 11%, Ne veulent rien changer

- 3% Pensent que le « Loisir Randonnée » est un facteur promotionnel

- 6.8% Ont un autre avis

- Soit : Environ 80% qui souhaitent un changement.

A chacun de réfléchir à ces chiffres.

Merci pour votre attention

Daniel PEDRINIS

Vice président chargé de la communication